



Universités & Territoires

n°175

05/03/2025

Sommaire

■ Pages 4/5 : Où, et comment loger les étudiants dans les métropoles ? ■ Pages 6/7 : Nouvelle enquête Wifirst : l'essor de l'IA dans les usages numériques des étudiants ■ Page 8 : Agir ensemble pour des campus durables en villes durables ■ Page 9 : Appel à projets : septième édition de L'AGITATEUR ! ■ Page 10 : Ile-de-France : Top départ pour le Trophée de l'étudiant engagé ! ■ Page 11 : LOGIFAC, gestionnaire de la future résidence de Grasse ■ Page 12 : Nouveautés 2025 : découvrez le catalogue des réalisations immobilières 2024 ■ Pages 13 à 15 : Académie d'Amiens : Université pour tous ! ■ Page 17 : Nightline/CGE : partenariat stratégique pour la santé mentale étudiante ■ Pages 18 à 20 : AVUF : l'entrepreneuriat étudiant, un levier pour les territoires ■ Page 21 : FAC-HABITAT : la résidence Renée Vivien inaugurée à Lyon ■ Pages 22 à 24 : Étudiants : pour mieux manger, pensez à explorer votre ville !



■ éditorial

Parmi d'autres dangers : la relativisation du savoir



Par Nicolas Delesque
Directeur de la rédaction

Difficile de se concentrer sur un éditorial consacré à nos thèmes favoris, à ceux qui nous regroupent nos préoccupations... au moment même où l'équilibre mondial semble chanceler sous les coups redoublés du Président américain Donald Trump, de ses imitateurs et ses zéloteurs.

N'avons-nous jamais, depuis près d'un siècle, été aussi proches d'un conflit plus ou moins généralisé en Europe ? Peut-être. Ce qui demeure certain, en

tout cas, c'est qu'une véritable entreprise de relativisation du savoir, de la science, de la recherche - voire des faits, de l'évidence - a été lancée par un groupe de dirigeants allant de Trump à Poutine, en passant par Milei ou Orban.

Cet état de fait nous rappelle - et doit nous rappeler - que notre «vieux» continent a depuis des siècles fait le pari de l'éducation et du savoir pour espérer conserver son rang au sein du nouveau monde.

De leur côté, les politiques œuvrent pour parer au plus pressé, c'est-à-dire, dans l'immédiat, sauver la paix et la justice - seules voies possibles pour faire perdurer l'idée européenne. Nous espérons tous, de leur part, des actes forts, que ce soit pour amplifier les sanctions et/ou mettre en cohérence nos actes avec nos paroles.

Atelier en présentiel
à la métropole de Lyon

Mardi 25 mars 2025 : La
Carte [d'étudiant] et le
Territoire

Inscription



Mais pendant ce temps, nous, acteurs de l'Enseignement supérieur, nous retrouvons bel et bien en première ligne pour les combats qui s'annoncent dans les années à venir.

Quoi de plus efficace, en effet, que l'éducation du plus grand nombre pour sauver notre démocratie basée sur la connaissance ? Quoi de plus puissant que la recherche pour consolider les faits et affermir le savoir, afin d'affronter l'avenir et les défis environnementaux qui sont devant nous ?

Alors, passée la sidération, il faudra bien, dans les prochains mois, aller au-delà du symbolique et du verbal pour entrer réellement dans une démarche de résistance aux agressions contre notre manière de vivre et de penser, défendre notre modèle - jamais parfait, mais Ô combien meilleur que ce qui nous est proposé par ces dirigeants sans foi ni loi... si ce n'est celle du plus fort.

Soutien et accueil de chercheurs américains et internationaux ; boycott de produits made in USA comme cela a été enclenché dans les pays scandi-

naves ; recueil de fonds pour aider la résistance ukrainienne ; lancement de programmes de recherche en sciences humaines et sociales pour comprendre et s'armer contre cette nouvelle «peste».

Dans le même temps, il faudra, sur tout notre continent, continuer, voire amplifier la formation de nos jeunes, de toute notre jeunesse. Il faudra ne pas baisser la garde, ni laisser le prêt-à-penser guider l'esprit de nos concitoyens mais, au contraire, donner les moyens à chacun d'exercer son libre-arbitre. ■

France Universités élit son nouveau Bureau



Les membres de [France Universités](#) ont élu leur nouveau Bureau, ce jeudi 30 janvier 2025. Il est composé pour les deux prochaines années de Lamri Adoui, président de France Universités ainsi que d'Hélène Boulanger et de Jean-François Huchet, vice-présidente et vice-président de l'association. La présidence des Conseils ainsi que le Conseil d'administration ont également été renouvelés.

La liste menée par Lamri Adoui, président de l'université de Caen Normandie a recueilli 90,5 % des suffrages. Il devient donc le président de France Universités pour deux ans. Hélène Boulanger, présidente de l'université de Lorraine, et Jean-François Huchet, président de l'Inalco, complètent le Bureau, respectivement comme vice-présidente et vice-président de l'association.

Les Conseils, au cœur des travaux et de la stratégie de France Universités

Trois présidents et présidentes ont également été élus à la tête des Conseils :

- Virginie Laval, présidente de l'Université de Poitiers, à la présidence du Conseil de la Formation, de la Vie étudiante et de l'Insertion professionnelle,

- Édouard Kaminski, président de Université Paris Cité, à la présidence du Conseil de la Recherche et de l'Innovation,
- Virginie Dupont, présidente de l'Université Bretagne Sud, à la présidence du Conseil des Personnels et des Moyens.

Ces instances travaillent en autonomie, dans le cadre politique défini par le Bureau, et se réunissent les troisièmes mercredis du mois, la veille de l'Assemblée générale, en présence des membres de l'association. Les débats en leur sein permettent de définir les positions qui seront exprimées par France Universités auprès de ses interlocuteurs. En outre, les Conseils sont des temps de rencontres avec les parties prenantes de chaque thématique, et nourrissent les échanges entre présidents/directeurs. Lors de chaque assemblée générale, les Conseils rendent compte de leurs travaux à l'ensemble des membres.

17 présidents forment le nouveau Conseil d'administration

Aux côtés des trois membres du Bureau et des trois présidents de Conseils, 11 membres supplémentaires ont été élus au Conseil d'administration de France

Universités :

- David Alis, président de l'Université de Rennes,
- Mathias Bernard, président de l'Université Clermont Auvergne,
- Carine Bernault, présidente de Nantes Université,
- Eric Blond, président de l'Université d'Orléans,
- Nathalie Dompnier, présidente de l'Université de Lyon,
- Camille Galap, président de l'Université Paris-Saclay,
- Emmanuelle Garnier, présidente de l'Université Toulouse - Jean Jaurès,
- Dean Lewis, président de l'Université de Bordeaux,
- Pierre-Alain Muller, président de l'Université de Haute-Alsace,
- Odile Rauzy, présidente de l'Université de Toulouse,
- Benoit Roig, président de Nîmes Université.

Le Conseil d'administration se réunit une fois par semaine, notamment pour répartir les textes, propositions, projets, motions et documents à examiner, et débattre des problématiques et sujets de l'actualité de l'ESR. Et pour répondre au mieux aux besoins, il pourra décider de la création d'une commission ou d'un groupe de travail, pour une durée adaptée. ■



Rendez-vous du
Logement étudiant
9^{ÈME} ÉDITION

Atelier 2, le 25 mars 2025

Salle du Conseil de la Métropole de Lyon

20 rue du Lac 69003 Lyon

MÉTROPOLE

GRAND LYON

La Carte (d'étudiant) et le Territoire

Pour notre premier atelier des RDVLE délocalisé en Région, nous avons choisi la métropole de Lyon, première collectivité à avoir mis en œuvre une politique territoriale partagée de son Enseignement Supérieur.

Dès le premier Schéma de Développement Universitaire en 2010, s'est posée la question des territoires concernés par l'implantation de résidences étudiantes d'une part et de l'effort de production pour rattraper le retard et faire face à la hausse prévue des effectifs d'autre part.

15 ans plus tard, les perspectives semblent avoir changées, avec le ralentissement de la hausse des effectifs, les changements d'usage, mais aussi avec une métropole qui s'est développée sur les questions de transports.

D'un plan d'urgence pour satisfaire les besoins et accompagner le développement, il est question maintenant d'engager un rythme de croisière de la production pour

accompagner le développement et l'attractivité des établissements.

La question des territoires d'implantation des résidences étudiantes est, comme dans la plupart des métropoles, une question complexe ou l'accès à des fonciers abordables ne correspond pas au premier abord, pour l'étudiant et leur famille, à un cadre satisfaisant pour vivre son expérience étudiante. Elle peut être examinée aussi à une échelle régionale, dans les agglomérations voisines des métropoles saturées.

La programmation de nouvelles offres de logements étudiant implique de se projeter pour les 20 à 30 ans à venir en tentant d'anticiper les besoins pour une population mouvante.

Nous proposons pour ce premier atelier sur l'évolution de la demande, d'interroger l'adéquation à trouver entre l'offre à proposer aux étudiants et les besoins qualitatifs et quantitatifs futurs.

Programme

à partir de 8H30 : **Accueil autour d'un café / thé :**

Mot d'accueil de la Métropole de Lyon : **Renaud Payre**, vice-président en charge de l'habitat, du logement social et de la politique de la ville et **Jean-Michel Longueval**, vice-président en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche

Introduction de la journée par l'équipe des RDVLE

9h / 10h30 **Premier temps : Quel habitat pour quel(le)s futur(e)s étudiant(e)s**

Par-delà les effectifs, arrêtons-nous sur les évolutions constatées ou prévisionnelles, les changements des populations apprenantes, les nouvelles attentes pour le

logement et les séjours, l'impact des nouvelles pédagogies,

Avec des représentants de la Métropole de Lyon, des chercheurs et universitaires, des exploitants nationaux et régionaux et des acteurs du logement, ...

11h / 12h30 **Deuxième temps : Comment construire la carte de l'habitat étudiant**

Carte universitaire et carte de vie étudiante, aménagement urbain et plan local de l'habitat : la carte métropolitaine en construction doit-elle et peut-elle anticiper les futurs territoires étudiants ?

Avec des représentants de collectivités locales, de l'enseignement supérieur, des acteurs du logement et du logement étudiant, des exploitants de résidences ...

Pour plus d'information :

contact@rdvle.com

Nicolas Delesque, Délégué Général :
06 78 39 13 49

PARTENAIRES

Dauphine | PSL
UNIVERSITÉ PARIS

Loire Campus
AL
La Nantaise d'Habitations
Groupe ActionLogement

PARTENAIRE MÉDIA :

Universités & Territoires

ARPEJ
ENGAGÉS
POUR L'HABITAT
DES JEUNES

LOGI-FAC
SHERIA
LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

**twenty
campus**
sergic

**Open
Partners**
DÉVELOPPEUR URBAIN

3F Résidences
AL
Groupe ActionLogement

EIFFAGE
IMMOBILIER

**SCHOLA
DOMUS**
Aménagement de résidences

les Crous

wifirst

Espacil Habitat
AL
Groupe ActionLogement

fac-habitat

AVEC LE SOUTIEN DE :

**France
Universités**

**FN
FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME**

AIRES
Association interprofessionnelle des
Résidences Étudiantes et Services

adele

Latitude

afev**
CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES

FAGE

AVUF
Association des Villes
Universitaires de France

**Réseau
Vie étudiante**

Où, et comment loger les étudiants dans les métropoles ?

Depuis 2018, l'Observatoire national de la vie étudiante décerne deux prix : un prix de doctorat, d'un montant de 3000 euros, et un prix de master, d'un montant de 3000 euros. Une mention particulière est également décernée à plusieurs candidates, afin de souligner la qualité et l'originalité de leur travail.

Pour le 33^e prix de l'OVE, le **PRIX DE DOCTORAT (PRIX LOUIS GRUEL)** a été décerné à **CHLOÉ MORHAIN** pour sa Thèse en géographie, effectuée à l'École nationale des travaux publics d'État (ENTPE), sous la direction de Jean-Pierre Nicolas, intitulée **La métropole comme territoire étudiant. L'action publique locale transversale au prisme de l'expertise mobilité logement**. Nous lui donnons la parole sur la situation actuelle du logement étudiant pour qui, face à une offre de logements étudiants insuffisante et onéreuse, la crise du logement universitaire s'intensifie. Pour Chloé Morhain, métropoles et politiques publiques peinent à répondre à cette urgence sociale, qui impacte directement la réussite académique.



Chloé MORHAIN, Lauréate du prix Louis Gruel

Chaque année, presque 800 000 jeunes s'inscrivent pour la première fois dans l'enseignement supérieur. Après l'acceptation dans une filière, le logement constitue une étape-clé dans la préparation de leur expérience étu-

diant. Or, en fonction des territoires, trouver un logement étudiant soulève des enjeux de disponibilité de l'offre. A Lyon et à Rennes, on constate par exemple, en moyenne, presque cinq demandes étudiantes pour une offre de logement. A cette indisponibilité des logements s'ajoute le coût de l'offre locative. Le dernier rapport du syndicat étudiant UNEF estime que le logement représente environ 60% du budget des étudiants, soit une part considérable et en constante augmentation.

[Du Plan 40 000 au Plan 60 000](#)

L'offre de logement constitue d'ailleurs l'un des critères du classement établi par le magazine *l'Étudiant*. L'indicateur de l'offre de logement est composé du prix du loyer moyen d'un studio dans l'unité urbaine, ainsi que du nombre de places en résidences universitaires Crous par étudiant. Si ce paramètre ne constitue qu'une partie de la notation des villes universitaires, le logement apparaît comme le point noir de certaines villes étudiantes, dont les loyers sont les plus élevés. Alors qu'attirer les étudiants est un enjeu pour les territoires, la pénurie de logements abordables dans les métropoles françaises doit être envisagée politiquement, à plusieurs échelles.

Or les plans en faveur du logement étudiant se sont succédé en France depuis les années 2000. Le *Plan 40 000*, lancé sous la présidence de François Hollande, avait pour objectif la construction de 40 000 places de logement étudiant entre 2013 et 2017.



La moitié de ces places devaient être construites en Ile de France, l'autre moitié étant répartie sur le reste du territoire. Une *Mission Plan 40 000* assurait le suivi des constructions à l'échelle nationale, et a attesté de la réussite du Plan - avec une livraison de plus que 40 000 places de logement étudiant en 2017. Plus de 20 000 places étaient également prévues jusqu'en 2020. Pourtant, s'il existe une continuité politique entre le *Plan 40 000* et le *Plan 60 000*, ce dernier ne connaît pas les mêmes réussites. La nouvelle *Mission 60 000*, en charge de l'évaluation du plan, comptabilise un peu moins de 22 000 places livrées entre 2018 et 2020, et estime qu'environ 35 000 places devraient être mises en service en 2022.

Face à ce constat d'échec du dernier plan national en faveur du logement, comment et où loger les étudiants dans les métropoles ? La France compte 240 000 logements sociaux étudiants en 2024, pour presque 3 millions d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur la même année. Ainsi, la très grande majorité des étudiants qui n'habitent pas chez leurs parents - les décohabitants - résident dans le parc privé.

[Double peine pour les étudiants précaires](#)

Dans ce contexte de tensions sur le marché du logement, les étudiants les plus précaires sont les plus impactés. Une série d'entretiens menés avec des étudiants, lors d'une thèse de doctorat en aménagement et urbanisme, relate

un fort impact du logement sur une population déjà fragile. Parmi les étudiants rencontrés, certains, éligibles à des logements sociaux étudiants du *Crous*, mentionnent avoir fait plusieurs demandes par année (à la rentrée, et entre les deux semestres) pendant trois ans sans avoir vu aucune d'entre elles aboutir.

Cette impossibilité d'accès à un logement abordable dans le parc social les conduit parfois à des situations abusives, ou qui mettent en péril leur capacité à réussir leurs études dans de bonnes conditions. Une étudiante décrit être hébergée par une tante, dans un logement suroccupé, avec des enfants en bas-âge, alors qu'elle doit suivre ses cours en visioconférence. Elle redoublera d'ailleurs son année universitaire, avant de trouver un logement indépendant et de pouvoir se réinvestir dans la réussite de ses études. Plusieurs étudiantes rencontrées vivent également dans des logements suroccupés, en acceptant de partager leurs chambres au sein de colocations, faute de moyens. Certains sont victimes de locataires ou propriétaires peu scrupuleux, qui s'apparentent à des marchands de sommeil et sous-louent des chambres et appartements petits ou vétustes, le tout à des prix parfois abusifs. Enfin,

les étudiants les plus isolés socialement, qui disposent de peu de ressources ou qui arrivent de l'étranger, sont les plus vulnérables face à un marché du logement étudiant grippé.

Un risque : le renoncement aux études

Le 1^{er} décembre 2023, une feuille de route du gouvernement en faveur du logement étudiant était présentée par le gouvernement de la Première Ministre Elisabeth Borne. Elle faisait état de deux axes principaux : améliorer l'accès à l'offre existante, et développer l'offre de logement étudiants. L'objectif de livraison de 35 000 nouveaux logements d'ici la fin du second quinquennat du Président Emmanuel Macron (en 2027) était affiché. Le communiqué présentait ce nouvel objectif comme une occasion de terminer et dépasser l'exécution du *Plan 60 000* - celui-là même initialement programmé pour 2022. Dans ce contexte, comment appréhender l'état du parc de logement à destination des étudiants aujourd'hui ?

Le retard pris sur la construction et la rénovation de logements étudiants depuis 2022 s'inscrit dans un contexte de pénurie de logements abordables depuis plusieurs décennies. Dans le même temps, les effectifs étudiants continuent de croître. Seule la rentrée

2022 a connu une baisse des inscriptions dans l'enseignement supérieur, alors que l'augmentation des étudiants était régulière depuis plusieurs années, et qu'une nouvelle hausse est confirmée jusqu'en 2025. A partir de ces projections sur les effectifs de l'enseignement supérieur, l'*AIRES* estime qu'il manquait 250 000 logements étudiants sur le territoire français en 2023.

En l'absence de nouveau Plan ambitieux pour la construction massive et abordable de logement étudiants, la plupart des grandes métropoles françaises risquent de devoir faire face à l'hébergement comme un revers de leur attractivité universitaire. Si certains jeunes conditionnent déjà leurs choix d'orientation dans l'enseignement supérieur à leur capacité à se loger, on peut présager que le renoncement à la localisation universitaire, ou plus largement aux études, ne fera qu'augmenter dans les années à venir si la tendance du logement n'est pas inversée. Au-delà de l'offre de formation, c'est l'expérience étudiante dans sa globalité qui doit être envisagée par les décideurs publics - au moins à l'échelle locale, si les plans nationaux défontent... ■

Chloé Morhain



OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE

34^e PRIX

DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE

OUVERT AUX ÉTUDIANT·E·S AYANT SOUTENU AVEC SUCCÈS UN **MÉMOIRE** OU UNE **THÈSE PORTANT SUR UN ASPECT DE LA VIE ÉTUDIANTE**

PRIX DE DOCTORAT (Prix Louis Gruel) 3000 € **PRIX DE MASTER 3000 €**

Date limite de candidature : **31 Janvier 2025**

www.ove-national.education.fr communication.ove@cno.us.fr [ovenational](https://www.facebook.com/ovenational) [@ove_national](https://www.instagram.com/ove_national)

Nouvelle enquête *Wifirst* : l'essor de l'IA dans les usages numériques des étudiants

Depuis 2021, [Wifirst](#) [LIEN :] publie chaque année une enquête pour mieux comprendre les usages numériques des étudiants. Cette quatrième édition, réalisée entre le 4 et le 18 octobre 2024 auprès de 3 125 étudiants logés dans une résidence étudiante, s'intéresse à un sujet central dans l'évolution des pratiques étudiantes : l'intelligence artificielle (IA).



Quels sont les usages de l'IA par les étudiants ? Comment l'intègrent-ils dans leur parcours académique et personnel, dans la mesure où désormais, elle « fait partie intégrante de la vie quotidienne des étudiants » et « se manifeste à travers une multitude d'outils, que ce soient des plateformes d'apprentissage, des assistants virtuels ou des algorithmes personnalisant leurs expériences numériques » ?

A l'heure où « les préoccupations liées à l'IA sur la société continuent de croître », et où « les étudiants d'aujourd'hui sont de plus en plus conscients des enjeux éthiques que soulèvent ces technologies (protection des données personnelles, biais algorithmiques et répercussions sur le marché de

l'emploi) », l'étude apporte des réponses à ces questions, mettant en lumière à la fois un engouement grandissant et ces préoccupations croissantes.

Par ailleurs, un volet qualitatif la complète cette fois, grâce à six étudiants en bachelor communication à PPA Business school qui ont notamment « accepté de commenter les résultats du questionnaire. »

Une adoption massive, mais inégale

De l'enquête ressort un premier chiffre frappant : 98 % des étudiants interrogés connaissent l'IA. La technologie est omniprésente dans leur quotidien, que ce soit à travers des plateformes de streaming, des correcteurs automatiques ou encore des générateurs de texte. Toutefois, si cette familiarité

est généralisée, son usage reste varié.

27 % des étudiants déclarent utiliser des outils basés sur l'IA plusieurs fois par semaine, tandis que 25 % y recourent quotidiennement. Cependant, une large majorité (92 %) utilise uniquement des applications gratuites, comme *ChatGPT* ou *Grammarly*, et seulement 8 % optent pour des solutions payantes.

Parmi les principaux usages de l'IA, on retrouve pour 65% les recommandations de contenus vidéo (*Netflix*, *YouTube*...), pour 51% la génération de texte, et pour 40% les recommandations de contenu audio (*Spotify*, *Apple Music*...). Les assistants vocaux (*Siri*, *Alexa*...) ou encore les applications d'édition de photos et de vidéos restent moins populaires – respectivement cités par 30% et 18% des jeunes

LA PLACE DE L'IA DANS LES USAGES INTERNET DES ÉTUDIANTS

ENQUÊTE



wifirst

48 % ONT DÉCOUVERT L'IA SUR INTERNET



PAR QUELS MOYENS AVEZ-VOUS DÉCOUVERT L'IA ?

interrogés. Enfin, les tutoriels et applications d'apprentissage à proprement parler ne sont utilisés que par 14% d'entre eux.

L'IA, un outil d'apprentissage avant tout

Pour autant, l'un des points marquants de cette étude est la place de l'IA dans le cadre des études. 60% des étudiants déclarent utiliser l'IA pour leur apprentissage, principalement pour gagner du temps (82%), mieux comprendre certains sujets (48%) et améliorer leurs notes (16%). Ils sont en revanche 29% à estimer que le recours à l'IA occasionne de leur part... moins de réflexion personnelle. Ce que l'une des étudiantes consultées, Viera, explique ainsi : « Je trouve que l'IA nous fait plus que gagner du temps, elle nous allège dans nos études. Par exemple,

quand on a besoin de rechercher des informations, on utilise ChatGPT et il nous donne directement la réponse. Je trouve ça même plus pratique que certains sites internet. »

Cependant, un paradoxe émerge : bien que l'IA soit de plus en plus présente dans les parcours académiques, 82% des étudiants affirment n'avoir reçu aucune formation sur son utilisation. Cette lacune souligne la nécessité pour les institutions d'intégrer l'IA dans les cursus de manière plus structurée, afin que les étudiants puissent en faire un usage critique et efficace.

Une perception ambivalente : opportunités et préoccupations

Si l'IA représente un véritable atout pour les étudiants, elle suscite également de nombreuses interroga-

tions. 71% des répondants expriment des préoccupations à son sujet, notamment sur la sécurité des données (84%), la confidentialité (79%) et même le risque de dépendance (72%) - 48% s'évaluant déjà « très dépendants » à Internet, et 92% se déclarant prêt à utiliser des outils pour en limiter la consommation (22% le faisant effectivement actuellement).

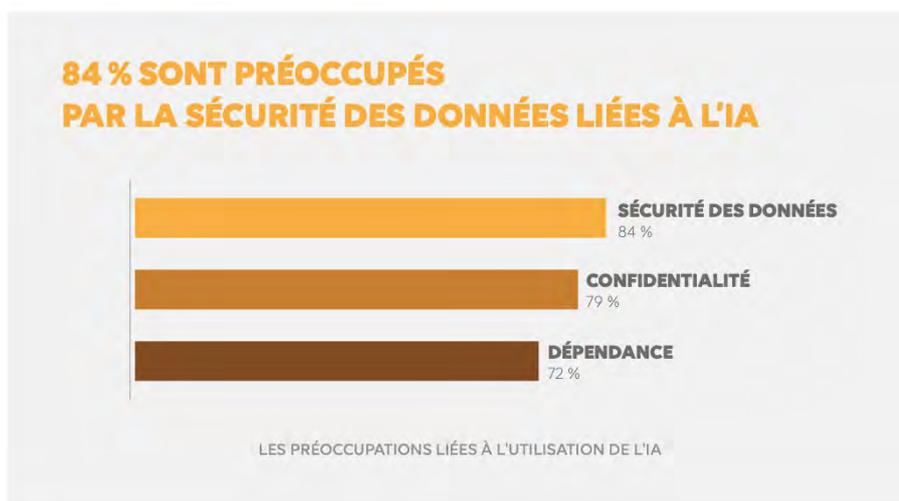
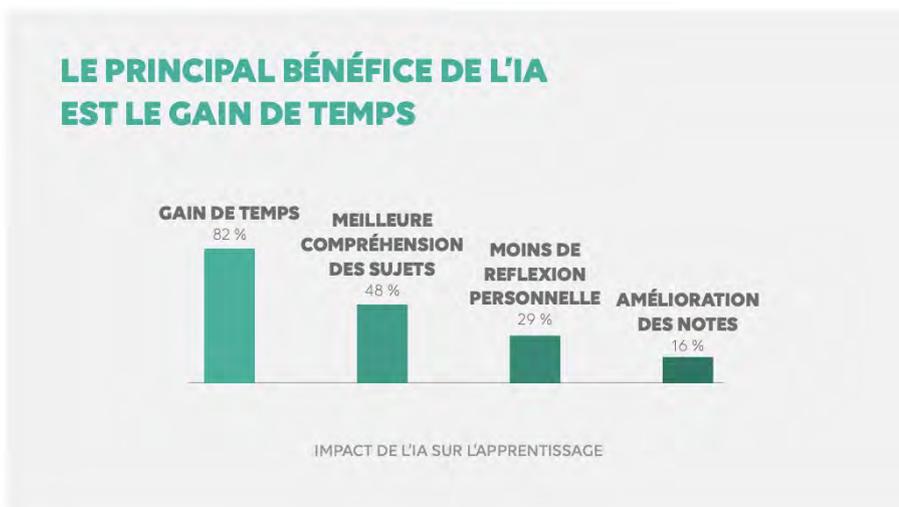
Autre sujet d'inquiétude : l'impact de l'IA sur le marché du travail. Si 28% des étudiants envisagent une carrière dans le domaine de l'IA ou des nouvelles technologies, 42% la considèrent avant tout comme une menace pour leur avenir professionnel.

Malgré ces craintes, 44% des étudiants voient l'IA comme une opportunité, notamment dans des domaines comme la santé, la lutte contre le changement climatique ou encore l'optimisation des ressources. Nombreux sont ceux qui plaident pour une régulation stricte de ces technologies, afin d'éviter les dérives éthiques et les utilisations abusives.

Une IA en quête d'équilibre

L'enquête Wifirst 2024 met donc en évidence une génération étudiante en pleine mutation, qui intègre naturellement l'IA dans son quotidien, tout en restant consciente des enjeux qu'elle soulève. En revanche, l'adoption massive des outils d'IA témoigne de leur pertinence, notamment dans le domaine de l'éducation... mais l'absence de formation et les préoccupations sur la confidentialité ou l'emploi soulignent la nécessité d'un accompagnement adapté.

Dans les années à venir, l'enjeu sera donc de trouver un équilibre entre innovation technologique et éthique, afin que l'IA devienne un outil de progrès au service des étudiants, sans compromettre leur liberté ou leur avenir professionnel. ■



Agir ensemble pour des campus durables en villes durables

Initié par l'AVUF avec France Universités, la CGE, le Cnous et la MGEN, et en partenariat avec l'Ademe, la CASDEN et 3 réseaux du monde de l'ESR (RESES, CIRSES, FNCAS) formant un comité de pilotage national, le dispositif [Agir ensemble pour des campus durables en villes durables](#) vise à stimuler et valoriser les actions communes d'alliances locales en faveur de campus durables en villes durables.



Ces alliances, composées d'au moins une collectivité locale, une université, une grande école et un Crous, élargies si possible à des associations étudiantes ou organisme de l'ESS/du monde de l'éducation, sont labellisées dès lors qu'elles enclenchent une coopération régulière, formalisée par un plan d'action annuel ou un projet à moyen terme, coconstruit sur des thématiques telles que les mobilités actives, la maîtrise de l'énergie, la santé environnementale, l'économie circulaire, la réduction des déchets ou la préservation de la biodiversité.

16 alliances locales labellisées

Les 28 et 29 novembre derniers, seize alliances locales ont ainsi été réunies au [Learning Planet Institute](#), pour mûrir chacune leur projet de coopération locale, et ont obtenu leur labellisation à l'issue d'échanges nourris avec les représentants du comité de pilotage.

6 territoires lauréats d'un prix

Juste avant cette labellisation, ces mêmes représentants ont souhaité souligner la singularité des démarches de six territoires, avec une remise de prix. Le *Prix du projet* est ainsi revenu à Toulouse - projet le plus complet, déployé à très grande échelle, impliquant l'ensemble des acteurs du territoire et incluant les villes d'équilibres. Le *Prix de l'initiative* a été attribué à Orléans, pour son projet de bulle de déconnexion, qui a été salué pour son



originalité mais doit encore pouvoir s'améliorer.

Ont été par ailleurs récompensés du *Prix du projet le plus innovant* Savoie Mont-Blanc (pour sa recyclerie nomade déployable et reproductible), du *Prix du projet le plus nomade* Caen (pour la mise en place de la semaine des mobilités durables, avec chaque jour un événement sur un campus), du



Prix du projet le plus ambitieux Bordeaux (pour le déploiement d'un guide sur l'alimentation durable, avec la mise en place de nudges ayant pour objectifs de faire consommer les aliments les plus sains pour eux pour la planète, une soirée institutionnelle avec le lancement du *living lab* sur l'alimentation, des tables rondes et un concours de cuisine.) ■



Appel à projets : septième édition de **L'AGITATEUR** !

Comme chaque année, la [Fondation SMERRA](#) renouvelle son engagement en faveur des initiatives étudiantes avec la 7^e édition de [L'Agitateur](#).



Depuis le 2 janvier et jusqu'au 2 mars, les porteurs de projets à but non lucratif peuvent soumettre leur candidature pour tenter de remporter une partie des 12 000 euros de dotation, et bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour concrétiser ou développer leur initiative.

3 catégories pour répartir les projets

Introduites lors de la précédente édition, les catégories facilitent la compréhension et la visibilité des projets auprès des étudiants et des acteurs de l'enseignement supérieur.

Si l'édition précédente intégrait la grande cause nationale 2024 (promotion de l'activité physique et sportive, en lien avec les *Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris*), c'est cette année la santé mentale, grande cause nationale 2025, qui est à l'honneur. Les porteurs de projets pourront donc défendre leur idée dans l'une des trois catégories suivantes : amélioration des conditions de santé et/ou de vie des étudiants ; solidarité et citoyenneté (ce qui inclut par exemple les épiceries solidaires) ; et santé mentale.

L'inscription est gratuite et ouverte à toute personne physique (dès 15 ans) ou morale résidant en France. Les projets, qu'ils en soient au stade de l'idée ou déjà en développement, doivent être réalisés sur le territoire français. Les candidatures se font en ligne sur [ce lien](#).

Les nouveautés

Au-delà des lauréats, qui remporteront une dotation financière, les porteurs

de projets seront mis à l'honneur cette année, qu'ils soient seuls ou à plusieurs, organisés en structure ou non. Plusieurs temps-forts rythmeront cette édition :

- du 15 au 21 mars aura lieu la *Shaker Week*, une semaine dédiée à l'accompagnement de 15 projets sélectionnés par la Fondation. Au programme, des ateliers, des formations, des rencontres inspirantes... pour leur permettre de développer leur initiative.
- Du 24 mars au 6 avril, deux semaines de vote permettront au public de sélectionner, 9 des 15 projets retenus (3 par catégorie) qui accéderont ainsi à la grande finale.
- En mai, lors de la finale en visioconférence, les 9 finalistes auront 2 minutes pour convaincre le jury, afin de bénéficier d'une dotation

de 4 000 euros. Au total, 12 000 euros seront ainsi distribués aux 3 projets lauréats. La contribution de la *Fondation SMERRA* permettra de soutenir financièrement et/ou matériellement la réalisation de leur initiative.

Comment soutenir et promouvoir *L'Agitateur* ?

La *Fondation SMERRA* met à disposition un kit de communication pour aider à diffuser l'appel à projets, à destination notamment des établissements d'enseignement supérieur, entreprises ou autre, souhaitant promouvoir l'évènement [[LIEN : https://cutt.ly/kit-com-agit-UT](https://cutt.ly/kit-com-agit-UT)]. L'affiche officielle et des publications pour les réseaux sociaux sont à télécharger. La page LinkedIn de la *Fondation SMERRA* diffuse également des publications pour suivre l'évolution de l'appel à projets.

Quels projets succéderont aux lauréats 2024 : « *Espace parenthèse* » par le *Lycée Agricole de Rochefort-Montagne*, « *Ateliers cuisine et repas gratuits* » par l'association *Les Héritiers de la Récup* et « *Sport pour tous* » par la *Fédération Sportive des Ecoles en Architecture ? Réponse dans quelques mois !* ■



Ile-de-France : Top départ pour le **Trophée de l'étudiant engagé !**

Dans le cadre du Trophée de l'étudiant engagé, la [Région Île-de-France](#) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) destiné aux étudiants engagés dans des projets sociétaux et environnementaux. Ce dispositif régional visant à encourager l'engagement étudiant vise à accompagner les initiatives étudiantes en leur offrant un cadre de soutien et de reconnaissance. Les candidatures sont ouvertes du 27 janvier au 3 mars 2025.



La Région Île-de-France s'affirme une nouvelle fois comme un acteur de premier plan en matière de soutien à l'engagement étudiant. Avec le lancement de son Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), elle encourage les étudiants franciliens à développer des projets porteurs de sens en parallèle de leur formation universitaire.

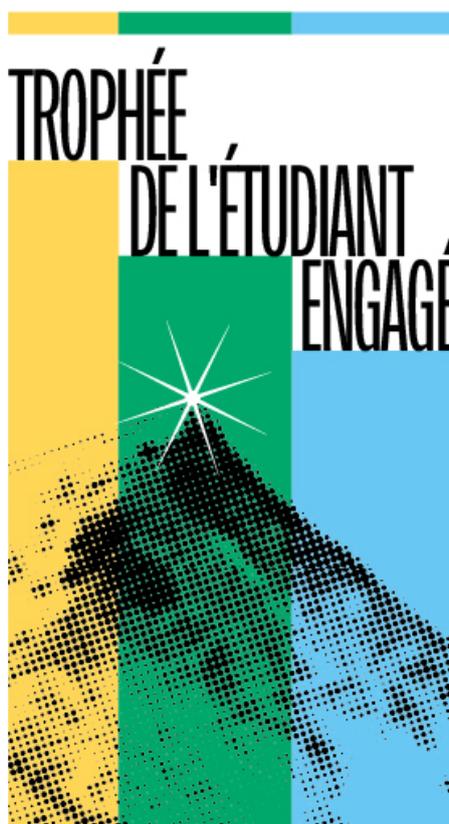
Un dispositif accessible et structurant

Tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en Île-de-France pour l'année universitaire 2024-2025 peuvent présenter leur candidature, individuellement ou en petit collectif (maximum quatre personnes). L'objectif est de permettre aux jeunes porteurs de projets de bénéficier d'un accompagnement et de donner vie à leurs idées.

Les candidatures doivent être déposées en ligne via la plateforme des aides régionales «[Mes Démarches](#)» entre le 27 janvier et le 3 mars 2025. Le dossier doit inclure une présentation du projet, les étapes de sa mise en œuvre ainsi que les motivations des candidats.

Focus sur le développement durable

Cette première édition met l'accent sur des thématiques cruciales : le développement durable, la transition écologique et la préservation du cli-



Un accompagnement et des récompenses à la clé

Pour soutenir ces initiatives, la Région propose un parcours d'accompagnement comprenant des ateliers de gestion de projet, des visites de sites en lien avec la thématique et divers temps d'échange et d'animation.

Un jury composé de professionnels et d'étudiants sélectionnera les projets les plus prometteurs, avec à la clé trois prix : le Trophée Or (doté de 1 500 euros), le Trophée Argent (1 000 euros) et le Trophée Bronze (500 euros). Les lauréats seront distingués lors de la seconde [Conférence des initiatives étudiantes en faveur du climat](#), à l'automne 2025.

Avec cet AMI, la Région Île-de-France entend valoriser l'engagement étudiant et offrir un tremplin aux jeunes qui souhaitent mettre en œuvre des projets concrets et à impact. Ce dispositif constitue de fait une opportunité unique de faire entendre leur voix et d'agir en faveur d'un monde plus durable. ■

mat. Les projets peuvent prendre des formes variées, qu'il s'agisse d'événements, de créations artistiques ou numériques, de podcasts, d'expositions, ou encore d'ateliers thématiques. L'essentiel est qu'ils soient réalisés au cours de l'année universitaire 2024-2025.

LOGIFAC, gestionnaire de la **future** **résidence de Grasse**

Grasse poursuit son ambition de devenir une ville étudiante avec la transformation de l'ancienne prison en résidence étudiante. Prévus pour 2026, cette initiative unique accueillera 77 logements gérés par [LOGIFAC](#), accompagnant le développement du campus [Grasse Campus](#) et attirant une nouvelle dynamique universitaire dans la ville.

Le réseau LOGIFAC signe une nouvelle convention de prise à bail pour la future résidence étudiante située à Grasse, dans les Alpes-Maritimes. Sa livraison est prévue pour la rentrée 2026.

[Grasse, nouvelle ville étudiante](#)

Dans une volonté de redynamiser Grasse et d'en faire une ville étudiante, Jérôme Viaud, maire de la ville, a lancé dès 2022 un grand projet pour accueillir plusieurs formations post-Bac, à travers un nouveau campus situé dans l'ancien palais de Jus-

stice : *Grasse Campus*. Cette initiative vise à attirer une nouvelle population et à créer un nouveau dynamisme hors périodes estivales. Plus de 1 000 étudiants sont attendus sur ce nouveau campus.

[Une ancienne prison comme lieu de vie](#)

Pour répondre à ces nouvelles ambitions, la ville a développé un projet de logements étudiants. Pour cela, le choix s'est porté sur une réhabilitation de l'ancienne maison d'arrêt de la ville, dont les derniers détenus

ont quitté les lieux en 1992. Ce projet, inédit en France, a été développé par le promoteur *MJ Développement*. En réunissant 2 cellules par logement et en construisant un nouvel édifice, le projet prévoit de réaliser 77 logements meublés et équipés, de 14 à 23 mètres carrés. Avec une livraison prévue pour la rentrée universitaire de 2026, LOGIFAC sera le gestionnaire de cette nouvelle résidence. ■



Visite du chantier et **présentation du gestionnaire, le 25 février**

Pour mieux comprendre les étapes de ce projet, la *Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse*, le promoteur *MJ Développement* et LOGIFAC organisent un rendez-vous presse sur les lieux de la future résidence, afin de présenter le projet et le rôle du gestionnaire. Une visite du chantier est également prévue pour constater l'avancée des travaux et s'immerger dans ce futur nouvel espace. Ce rendez-vous, en présence du maire et des différents acteurs, se déroulera le mardi 25 février à partir de 11 heures.

Pour bénéficier d'une invitation, une demande doit être envoyée à l'adresse : relationspubliques@logifac.fr . ■

Nouveautés 2025 : découvrez le **catalogue des réalisations immobilières 2024**

Le réseau des Crous publie son premier catalogue des opérations immobilières 2024 qui présente toutes les nouveautés en matière de réhabilitation et de construction réalisées par les Crous en 2024. Découvrez les nouvelles résidences, les nouveaux espaces de restauration et de vie culturelle.



Ces opérations illustrent l'exigence des Crous en matière de qualité d'usage et de conception architecturale, d'ancrage territorial et d'investissement responsable et durable. Le réseau est animé d'une même volonté de créer avant tout des lieux de vie favorisant aussi bien le bien-être des étudiants, leur socialisation grâce aux lieux de vie et à la création d'espaces communs que la qualité et les performances environnementales.

« Ce premier catalogue national des opérations immobilières met ainsi en lumière les talents et compétences déployés par les équipes des Crous,

en leur qualité de maîtres d'ouvrage d'opérations de construction et de réhabilitation de résidences et restaurants universitaires. »

« Ces opérations concrétisent aussi l'engagement des Crous dans la stratégie nationale de transition énergétique. Deuxième poste d'émission de gaz à effet de serre du réseau, le logement des Crous effectue cette transition, en jouant principalement sur trois leviers : le recours à des énergies décarbonées, l'isolation thermique des bâtiments et l'évolution des comportements des usagers et agents. De nombreuses constructions présentent des performances énergétiques exem-

plaires et se distinguent par des labelisations au plus haut niveau.

Ce catalogue est enfin l'occasion de mettre en lumière les capacités d'innovation du réseau : surélévation, construction hors site, utilisation de matériaux biosourcés... Dans ces domaines aussi, les Crous sont souvent pionniers. » ■

Bénédicte Durand, présidente du Crous.

Lien publication : <https://www.les-crous.fr/2025/01/catalogue-operations-immobilieres-2024/>



**Catalogue
des opérations
immobilières
2024**

Académie d'Amiens : Université pour tous !

Dans les trois départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, une multitude d'acteurs se démènent pour dissiper les idées reçues des familles, motiver y compris les jeunes les plus éloignés des centres urbains et fortifier les alliances éducatives, avec un même objectif en tête : œuvrer dans le sens d'une démocratisation accrue de l'accès à l'enseignement supérieur. Parmi eux, l'Afev, l'Université Picardie-Jules Verne et un vaste réseau d'établissements du secondaire.



CRÉATEUR DE LIENS SOLIDAIRES

L'académie d'Amiens, couvrant la Somme, l'Oise et l'Aisne, se caractérisait en 2005 par des indicateurs scolaires défavorables et de fortes disparités entre ses bassins d'éducation, avec un taux de réussite au bac inférieur à la moyenne nationale. Depuis, la situation s'est améliorée, mais l'académie reste marquée par sa forte ruralité : 50 % des jeunes y vivent en zones rurales, ce qui justifie l'implication de l'Afev dans ces territoires, qui regroupent six Territoires éducatifs ruraux.

Dans ces conditions, l'accès à l'université reste un défi, avec seulement 13 % d'étudiants sur l'ensemble des élèves, étudiants et apprentis comptabilisés sur le territoire, contre 19 % au niveau national. Pour y remédier, l'Université de Picardie-Jules Verne (UPJV) a développé des dispositifs ambitieux, notamment via les Cordées de la réussite, favorisant le jumelage entre lycées et université, et plus récemment le projet innovant OSeR !, lancé en 2023, qui vise à renforcer l'orientation

via un bus de l'orientation sillonnant les territoires. L'Afev, partenaire-clé de ces initiatives, contribue activement grâce à l'engagement de ses bénévoles étudiants.

L'importance des Cités éducatives

Ainsi, l'UPJV et l'Afev travaillent ensemble, de manière étroite et en confiance, autour des Cités éducatives de l'académie. Le territoire académique est en effet émaillé de neuf Cités éducatives. « C'est par exemple le cas, indique Véronique Dominguez-Guillaume, professeure déléguée depuis 2021 au «Continuum second degré/Université», rattachée au vice-Président «Commission de la formation et de la vie universitaire» (CFVU) à l'UPJV, avec la Cité éducative de Montataire, dans laquelle l'Afev est très fortement investie. Sur les programmes immersifs à l'Université, nous avons travaillé directement avec elle, avec un très grand succès auprès des participants. »

Ce terrain particulier de Montataire, Amaury Lefort le connaît bien : Directeur-adjoint à la SEGPA du Collège Anatole France, il a été pendant deux ans coordinateur Education nationale de la Cité éducative de cette commune proche de Creil, créée en 2021. Il a été « présent au moment où la Cité éducative n'en était encore qu'à son stade embryonnaire », en tant que responsable au sein du collège désigné établissement support de l'ensemble. Ce qui lui a permis « de rencontrer tous les interlocuteurs, au fil de sa construction sur Montataire. » Ainsi, « rapidement, nous avons disposé d'un carnet d'adresses fourni par la Cité éducative de Creil »... dans lequel figurait en bonne place le nom de l'Afev. « Un rendez-vous a donc été organisé entre notre principal et David Laruelle, Délégué territorial de l'Afev, avec tout de suite la volonté d'aller vers l'ambition. »

Pourquoi ce désir, dès le départ, de «frapper fort» ? « Nous avons des jeunes brillants qui n'osent pas s'autoriser l'enseignement supérieur » : le major de la promo du baccalauréat 2022 pour tout le département de l'Oise était un élève du lycée André Malraux ; et de nombreuses jeunes filles du lycée, ayant reçu une mention Très Bien au Bac, ont choisi d'aller en BTS « parce qu'elles ont privilégié la proximité. » Ainsi, « ils restent donc sur le territoire, à la fois du fait d'un problème de mobilité, d'un problème culturel et même d'un problème de déterminisme social. » Mais « en prenant très tôt le problème - dès la 3^{ème} -, nous souhaitons permettre aux jeunes et aux familles de se projeter dans une formation supérieure hors du grand bassin creillois »...





Pour ce faire ont d'abord été mises en place des actions, « avec les salariés de l'Afev et les étudiants, qui viennent rencontrer à travers des ateliers, toute l'année, nos élèves de troisième. » Des temps pendant lesquels il est à la fois question d'entretien (ou de création) d'une ambition éducative, « mais aussi de l'axe citoyenneté, et notamment égalité filles/garçons. » En outre, très tôt a été également décidée « une visite du campus d'Amiens, dès la troisième : les professeurs principaux ciblent une cinquantaine d'élèves ayant le potentiel d'aller à l'Université et/ou ne s'y autorisant pas, qui rencontrent sur place des professeurs, des étudiants, vont sur le campus, manger au Restaurant universitaire, etc. » Au lycée, le dispositif se poursuit, « avec toujours les rencontres sur place avec les étudiants, mais aussi la mise en place d'un mentorat spécifique, du un-pour-un pour une vingtaine d'élèves de terminale. » Ainsi, pour Amaury Lefort, cette idée d'un continuum est fondamentale, qu'autorisent les Cités éducatives : « Il n'y a plus de cloisonnement de type «là, c'est le lycée»/«là, c'est le collège» : on fédère tous les acteurs de 0 à 25 ans, ce qui ouvre toutes les portes et entretient un écosystème de tous les acteurs éducatifs du territoire. »

Ruralité, (im)mobilité ?

Mais alors, que faire en dehors du périmètre des Cités éducatives, et notamment pour œuvrer dans le sens d'un renforcement du lien entre les nombreux élèves de milieu rural et l'Université sur cette académie ? Là aussi, l'Afev n'est pas en reste, qui œuvre en faveur d'une politique globale de démocratisation de l'enseignement supérieur et s'envisage comme l'acteur susceptible de faire le lien entre les différents territoires de l'académie. Elle adapte toujours ses actions à l'environnement de ses territoires d'intervention, en veillant à bien en saisir les problématiques locales.



Exemple concret avec Montdidier, dans la Somme, une commune rurale de 6 000 habitants, forte de deux écoles maternelles, quatre écoles pri-



maires, deux collèges et du lycée *Jean Racine*. Son proviseur, Frédéric Guillot, revenait en 2023 sur une expérience originale et porteuse, et reproduite depuis, en mars 2024 : une immersion de deux jours et une nuit (au *Crous*) à Amiens, pour une quinzaine d'élèves de première. « *Cette opération a plu à tout le monde, très clairement, indiquait-il, et s'adressait en priorité à des élèves qui étaient soit en hésitation par rapport aux études supérieures, soit financièrement un peu serrés - pour leur montrer qu'il existait des aides.* » Or, « *si nous étions certes limités en nombre de places, nous n'avons eu aucun mal à trouver ces 15* » premiers participants !

Plus précisément, « *cela a été franchement une réussite. Tous les élèves qui y sont allés ont réalisé que ce n'est pas quelque chose d'inaccessible.* » Car dans les faits, il le confirme : « *Ce n'est pas tellement l'obtention du bac qui les inquiète, mais l'orientation. D'où l'intérêt de cette expérimentation, qui s'adresse à nos élèves éloignés de tout.* » Le premier obstacle dans ce cas étant évidemment « *le coût du transport ! Heureusement, nous sommes embarqués dans plusieurs Cordées. Sans cela, nos gamins resteraient bien moins informés que les autres.* » D'ailleurs, élément supplémentaire d'adaptation aux spécificités du territoire : pour cette immersion, et « *pour familiariser les jeunes à l'utilisation du TER, selon David La-*

ruelle, nous les avons fait venir en TER plutôt qu'en bus. »

«Embarquer» aussi les familles

L'ensemble des observateurs et participants identifient en outre un autre problème de taille dans l'accès de tous à l'Université : les représentations et usages des parents, surtout dans une académie ainsi très marquée par sa dimension rurale. Frédéric Guillot l'exprime ainsi : « *Ici, une autre difficulté vient s'ajouter : les parents ont du mal à lâcher leur enfant. Alors une immersion à Amiens, cela change réellement la donne.* » Par conséquent, « *quand on parle du supérieur, à Montdidier, ce que les gens voient surtout c'est le BTS. Sur ce point, il y a une inégalité claire : il y a des gens pour lesquels il est évident que l'enfant doit suivre des études supérieures, mais nous avons toute une frange de la population pour laquelle c'est extrêmement compliqué. Et ce n'est pas qu'une question d'argent : c'est un état d'esprit.* »

Pour la même raison, et parce « *le verrou, selon Amaury Lefort, c'est bien souvent la famille* », à Montataire, un accompagnement des familles a également été mis en place depuis cette année - « *avec même la proposition, pour eux aussi, de se rendre à l'Université.* » En parallèle, depuis 2022, « *nous organisons un Forum des métiers et des formations* », notamment avec l'Afev. Et bien entendu, « *ce forum*

est ouvert aussi aux familles », pour les associer activement au processus d'orientation.

C'est enfin avec la même idée en tête qu'a été mis en place - sur tout l'espace public de l'académie - le dispositif *OSeR* ! « *Ce que ce dispositif doit permettre de faire, selon Véronique Dominguez-Guillaume, c'est notamment de toucher les familles (...)* La grande difficulté du dispositif d'orientation tel qu'il existe aujourd'hui, c'est que l'on s'adresse uniquement aux collégiens, aux lycéens, alors même que nous savons tous qu'il faut absolument que les familles soient investies dans l'orientation. » D'où l'intérêt de « *sortir de l'espace stricto sensu scolaire.* »

De son côté, l'Afev n'est a aussi organisé la venue de familles de Montdidier à Amiens (notamment pour y découvrir l'Université), ainsi que d'autres actions à destination des parents, en soirée - dans un centre social d'Abbeville ou dans les lycées de Montdidier et Montataire. Ces actions, comme toute une série d'autres sur l'ensemble du territoire, participe du programme *Démo'Campus* de l'association, un programme d'aide à une orientation choisie à destination des jeunes. ■

François Perrin

Retrouvez toutes les archives
www.universites-territoires.fr



INVITATION

LES JEUNES AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION DES TERRITOIRES



La Fabrique de la Cité
6 Place du Colonel Bourgoin, 75012 Paris

s'inscrire

AU PROGRAMME

Propos introductifs

- Céline Acharian, Directrice Générale Fabrique de la Cité
- Corinne de La Mettrie, Directrice Générale Politique de la ville, ANCT
- Eunice Mangado Lunetta, Directrice des programmes de l'Afev

Table ronde 1 : La mobilité et le lien social pour renforcer la cohésion des territoires

Présentation de l'étude "Face aux inégalités socio spatiale, quel récit territorial pour l'Afev ?"

- Achille Warnant, Géographe et conseiller scientifique EPAU
- Laetitia Gourbeille, Déléguée Générale de la Fondation SNCF
- Nicolas Leroux, Responsable pôle ville productive et créative ANRU
- Corentin Gautier, Délégué Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Afev
- Sandrine Martin, Directrice Enseignement Supérieur et Jeunesse

Table ronde 2 : Les colocations à projets solidaires Kaps : un lien dans et entre les territoires

Présentation de la dernière évaluation du programme Kaps

- Ludovic Viévard, Directeur d'études
- Charlotte Happe, Responsable Innovation Sociale et Partenariats CDC Habitat
- Yves Rauch, Chef de projet pour le logement des étudiants et des jeunes actifs, ministère chargé du logement
- Kheira Boukralfa, Responsable nationale programme Kaps
- Cédric Laigle, Délégué Régional Hauts-de-France de l'Afev

Propos conclusifs

- Thibaut de Saint-Pol, Délégué interministériel à la jeunesse, Directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
- Cécile Droux, Déléguée Générale de la Fondation VINCI pour la Cité
- Christophe Paris, Directeur Général de l'Afev

L'événement sera animé par Jérôme Sturla
Directeur Développement Urbain & Lab'Afev

Nightline/CGE : partenariat stratégique pour la santé mentale étudiante

L'association [Nightline France](#) s'associe à la [Conférence des Grandes Écoles](#) (CGE) pour renforcer l'accompagnement des étudiants en matière de santé mentale. Ce partenariat vise à déstigmatiser les problématiques psychologiques et à améliorer l'accès aux dispositifs de soutien.



Dans un contexte où la santé mentale des étudiants devient une priorité nationale, la CGE et *Nightline France* unissent leurs forces. La signature d'une convention entre les deux acteurs marque en effet une avancée majeure dans la sensibilisation et l'accompagnement des jeunes confrontés à des difficultés psychologiques.

Un dispositif de soutien adapté aux besoins des étudiants

Nightline France est une association d'intérêt général qui agit en faveur de la santé mentale des étudiants depuis 2016. Elle propose des services essentiels tels qu'une ligne d'écoute nocturne, anonyme et gratuite, permettant aux étudiants en détresse de trouver une oreille attentive et un réseau de Sentinelles étudiantes, formées pour identifier et accompagner leurs pairs en difficulté.

Par ailleurs, elle organise des campagnes de sensibilisation désormais menées dans les établissements membres de la CGE, et anime une Fresque de la Santé Mentale - un outil pédagogique innovant permettant d'aborder les enjeux du bien-être psychologique.

Une collaboration à plusieurs niveaux

Le partenariat entre *Nightline* et la CGE se traduit par des actions concrètes à différents niveaux.

- Localement, en encourageant la coopération entre les établisse-

ments et les antennes régionales de *Nightline* (Hauts-de-France, Normandie, Pays de la Loire, Ile-de-France, Grand-Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Martinique, Guadeloupe).

- Nationalement, par la diffusion des meilleures pratiques et la participation à des groupes de travail sur la santé étudiante.

- Mais aussi politiquement, en plaidant pour une meilleure reconnaissance des enjeux de santé mentale dans l'enseignement supérieur.

Des engagements forts pour un impact durable

Selon Hélène Surrel, vice-Présidente de la CGE en charge de la vie étudiante, « *Le bien-être des étudiants est une priorité (...)* Ce partenariat avec *Nightline* est une étape importante pour accompagner nos établis-

sements membres dans la prise en charge de cette question essentielle. »

De son côté, Lucas Fugeard, Président de *Nightline France*, ajoute : « Avec le soutien de la CGE, nous espérons amplifier notre action et toucher un plus grand nombre d'étudiantes et d'étudiants pour leur offrir un soutien adapté et accessible. »

Un enjeu de société majeur

Alors que la santé mentale a été érigée « Grande cause nationale » en 2025, ce partenariat marque une avancée significative et illustre une volonté commune d'agir face aux détresses psychologiques étudiantes. La CGE et *Nightline* s'engagent ainsi à poursuivre leurs efforts pour faire de la santé mentale une priorité dans l'enseignement supérieur. ■



AVUF : l'entrepreneuriat étudiant, un levier pour les territoires

La 4^{ème} rencontre régionale des collectivités et universités, organisée le 24 septembre dernier sur [Toulon Provence Méditerranée \(TPM\)](#) par l'[AVUF](#) et le réseau national des vice-Présidents [Vie étudiante, de campus et universitaire \(VECU\)](#), a mis en lumière l'entrepreneuriat étudiant comme moteur de développement territorial. Universités et collectivités ont échangé sur les dispositifs favorisant l'engagement étudiant et l'innovation locale, illustrant comment ces initiatives transforment durablement l'écosystème socio-économique régional.



C'est dans le cadre dynamique de la *Maison de la Créativité*, en plein cœur de Toulon, que s'est tenue la 4^{ème} rencontre régionale des collectivités et universités autour de la vie étudiante. Cette étape s'est attachée à explorer les contours de l'esprit d'entreprendre qui recouvre un large panel d'engagement étudiant. La région PACA observe le taux de reconnaissance de l'engagement le plus élevé. Les terrains d'engagement sont un tremplin pour entreprendre sur les territoires qui ont la volonté d'agir en commun sur ces sujets.

Or l'entrepreneuriat bénéficie, au sein de la métropole toulonnaise d'une place de choix dans la conception des

politiques publiques de l'ESR, répondant ainsi aux aspirations des étudiants et jeunes diplômés souhaitant s'engager sur le territoire et au développement de tout un écosystème socio-économique local. Depuis 2001, la communauté d'agglomération de Toulon a inscrit l'ESR au cœur de ses priorités, liant enseignement et développement économique. « *L'agilité de la métropole lui permet d'innover et de soutenir des initiatives étudiantes* », a ainsi souligné Manon Fortias, élue municipale.

[L'entrepreneuriat à l'âge où il s'engage](#) [Une IA en quête d'équilibre](#)

Lors d'une conférence introductive,

Rani Dang, maîtresse de conférences spécialisée dans l'entrepreneuriat, a pointé les mutations de celui-ci, devenu un moyen d'allier aspirations personnelles et impact sociétal. Selon elle, les projets locaux jouent un rôle-clé : « *Les collectivités sont des relais essentiels pour transformer une idée en action. Chaque euro investi génère des retombées économiques pour le territoire.* »

L'entrepreneuriat, véritable école de la résilience, permet aux étudiants de développer des compétences transversales valorisables dans leur parcours. Ces esprits d'entreprendre sont accompagnés par de nombreuses initiatives, locales, nationales et internationales, de la sensibilisation au développement à grande échelle des projets d'entrepreneuriat.

[Collaboration universités-territoires : des avancées et des défis](#)

Les ateliers organisés lors de la rencontre ont exploré les synergies entre universités et collectivités. Les infrastructures universitaires deviennent des espaces partagés, tandis que des programmes interdisciplinaires permettent de répondre aux problématiques locales. Toutefois, un constat persiste : l'agilité doit être renforcée pour mieux intégrer le rythme et les besoins des étudiants, souvent éloignés des temporalités institutionnelles. Certaines villes, comme Toulon, Aix et Nice, se distinguent par des dispositifs novateurs : conseils de vie étudiante, budgets participatifs et partenariats



renforcés avec les universités.

Ces ateliers ont également mis en lumière l'importance d'impliquer davantage les étudiants dans des échanges spontanés avec les collectivités pour favoriser une meilleure intégration dans la dynamique locale et d'encourager un engagement plus direct des étudiants.

Prise de parole du **Président de l'Université de Toulon**

Avec ses 11 000 étudiants répartis sur trois campus, l'[Université de Toulon](#) se positionne comme un acteur-clé de l'écosystème local. Son président, Xavier Leroux, Président de l'*Université de Toulon*, a insisté sur le lien indispensable entre vie étudiante, entreprises et collectivités : « *Former des jeunes et les employer sur place est une mission essentielle.* »

Soutenus par la métropole, les étudiants entrepreneurs de cet établissement bénéficient ainsi d'outils adaptés, mais la réindustrialisation requiert de la part des décideurs publics qu'ils inscrivent leurs actions dans une vision à long terme.

«Pitches» de **collectivités et universités**

Les initiatives étudiantes, soutenues par les collectivités locales et les universités, dynamisent les territoires en

combinant engagement, innovation et créativité. Quatre collectivités et universités ont eu l'occasion de partager le succès de leurs initiatives visant à accompagner l'esprit d'entreprendre des étudiants.

- À Nice, la [Maison de l'Étudiant](#), inaugurée en 2018, illustre cette collaboration. Ce lieu offre des services essentiels, comme une épicerie et un restaurant solidaire, tout en s'imposant comme un espace culturel vivant, avec des spectacles accessibles à tous. En parallèle, la ville a mis à disposition des appartements gérés par des associations étudiantes pour répondre aux défis du logement.
- À [Aix-Marseille Université \(AMU\)](#), des dispositifs innovants, comme le *service learning*, valorisé par des crédits ECTS, encouragent les étudiants à s'engager pour le bien commun. Un Diplôme Universitaire (DU) en phase de test propose également de développer des compétences transversales en gestion de projets citoyens.
- Le [Pôle Pépite](#) de Toulon accompagne les jeunes entrepreneurs à travers un écosystème dédié. En substituant à leur stage de fin d'études un projet entrepreneurial, les étudiants en Master bénéficient d'un accompagnement de bout en

bout, tandis que des *hackathons* ou *startup week-ends* préparent les esprits créatifs à la réalité entrepreneuriale.

- De son côté enfin, l'[Université Nice Côte d'Azur](#) propose une plateforme d'engagement qui connecte les étudiants à des missions valorisées par des points bonus académiques. Avec 130 missions annuelles, l'initiative favorise l'intégration sociale et un lien direct avec les institutions locales.

Comment la créativité étudiante peut **fertiliser les campus et les territoires ?**

Lors d'une table ronde, élus et universitaires ont insisté sur l'importance de soutenir les idées des étudiants. Anne Gagniard, conseillère municipale en Avignon, a souligné l'impact des projets étudiants sur leur environnement, et cité la création d'une épicerie sociale et solidaire par des étudiants, soutenue par l'université et le *Crous* - qui a métamorphosé un quartier en pleine réhabilitation. Cet exemple démontre la capacité des étudiants à transformer leur territoire grâce à leur engagement.

De son côté, Aurélie Biancarelli, adjointe au maire de Marseille, a insisté sur l'importance de créer des conditions propices à l'émergence des projets étudiants. La ville a ainsi mis en place le *Conseil Marseillais de la Vie Étudiante* pour recueillir les avis des étudiants sur les politiques publiques. Didier Goguenheim, Directeur de [Toulon Var Technologies](#), a évoqué les efforts menés pour intégrer la créativité dans les programmes universitaires. Ces initiatives permettent aux étudiants de développer une pensée créative avant même leur entrée dans l'université.

Malgré ces initiatives, l'engagement étudiant semble en recul. Loïc Fabre, vice-président étudiant d'AMU, a ainsi observé que les associations peinent à recruter de nouveaux bénévoles. Un phénomène amplifié par des emplois du temps de plus en plus chargés. La





crise sanitaire a par ailleurs exacerbé cette tendance, en renforçant le «pré-sentéisme» sur les campus.

Une conclusion tournée vers l'avenir

Lors de la clôture, Emmanuel Roux, directeur délégué à l'Enseignement supérieur, a insisté sur la coopération essentielle entre les collectivités locales et les établissements d'enseignement supérieur pour soutenir les jeunes dans leurs projets entrepreneuriaux. Trois leviers principaux ont alors été mis en avant : la co-construction entre acteurs

locaux, le soutien à l'innovation via des structures telles que les incubateurs, et l'accompagnement social et financier des étudiants. Il a également salué les dynamiques collaboratives régionales, et appelé à renforcer les dispositifs existants, comme *PEPITE*, pour soutenir l'entrepreneuriat étudiant.

Enfin, Alexis Midol-Monnet, administrateur de l'AVUF, a soutenu qu'« *encourager l'esprit entrepreneurial nous invite également à repenser les évolutions de notre écosystème de l'enseignement supérieur.* » Il a souligné l'impor-

tance d'un observatoire pour mesurer l'impact des projets, tant pour les institutions que pour les étudiants eux-mêmes - qui doivent être en mesure de valoriser leurs accomplissements et de favoriser les synergies entre créateurs. Plus que jamais, l'engagement étudiant devient un levier clé pour transformer durablement les territoires. ■

Alexis Midol-Monnet et Flora Maillard



Rendez-vous du
Logement étudiant

9^{ÈME} ÉDITION

Inscription

Atelier 2, le 25 mars 2025

Salle du Conseil de la Métropole de Lyon
20 rue du Lac 69003 Lyon

La Carte [d'étudiant] et le Territoire

MÉTROPOLE

GRAND LYON

FAC-HABITAT : la résidence Renée Vivien inaugurée à Lyon

FAC-HABITAT vient d'inaugurer la Résidence étudiante Renée Vivien à Lyon 7^e, offrant 70 logements adaptés aux besoins des étudiants. Ce projet, mené en partenariat avec la [Métropole de Lyon](#) et [GrandLyon Habitat](#), marque une avancée dans l'accompagnement des jeunes - alliant confort, accessibilité et services pour favoriser leur autonomie et bien-être.



Le jeudi 30 janvier, Renaud Payre, vice-Président de la *Métropole de Lyon*, Jean-Noël Freixinos, Directeur Général de *GrandLyon Habitat* (bailleur social) et Lionel Lérissel, Président de l'association *FAC-HABITAT*, ont inauguré la nouvelle *Résidence étudiante Renée Vivien*, située au cœur du 7^e arrondissement de Lyon.

[Une réponse aux besoins de logements étudiants à Lyon](#)

L'inauguration de la résidence étudiante *FAC-HABITAT* Renée Vivien en présence de l'adjointe au maire de Lyon, en charge du logement, Sophia Popoff, de l'adjoint à la maire du 7^e arrondissement de Lyon Boris Miachon Debarb, de la Directrice du constructeur *GCC AURECCA* et de la Directrice territoriale Rhône d'*Action Logement*, marque l'aboutissement d'un projet innovant.

Avec cette 5^{ème} résidence lyonnaise, *FAC-HABITAT* renforce son engagement en faveur du logement étudiant dans la région. L'association gère dé-

sormais plus de 520 logements à Lyon et plus de 820 logements sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, contribuant à offrir des solutions adaptées et accessibles aux besoins des jeunes en formation.

Lors de l'inauguration, Lionel Lérissel a souhaité souligner le rôle-clé du gestionnaire : « *A partir d'aujourd'hui commence le temps long, celui de la gestion. Cela passe notamment par l'accompagnement des locataires dans leur vie quotidienne, via un programme développé en partenariat avec la mutuelle étudiante SMERRA. La prévention santé, les éco-gestes, les demandes administratives... et toutes les thématiques visant à assurer l'apprentissage de leur autonomie.* ». La résidence Renée Vivien bénéficiera de ce programme dès la rentrée prochaine.

[Une résidence fonctionnelle, adaptée aux besoins des étudiants](#)

Située rue Salomon Reinach, elle rend hommage à la poétesse britannique

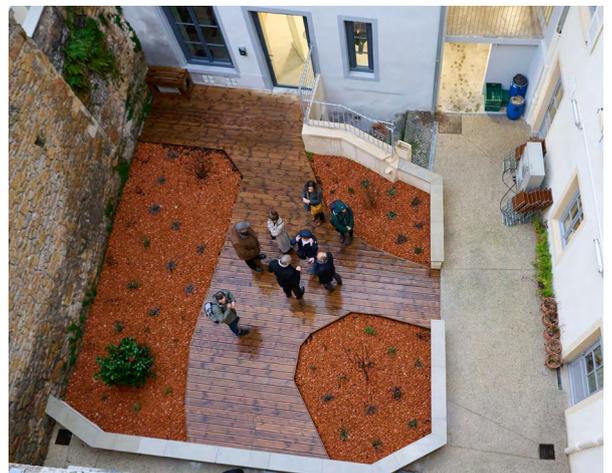
du XX^e siècle Renée Vivien. Cette nouvelle résidence propose 70 logements entièrement réhabilités. Le projet a bénéficié d'une surélévation de deux étages, portant le bâtiment à cinq niveaux. Les logements, allant du T1 au T3, sont proposés meublés et équipés. Dans les parties communes, les étudiants peuvent profiter d'une cour intérieure, d'un ascenseur, d'une laverie et de deux locaux à vélos.

Son emplacement, dans le 7^e arrondissement, est idéal, proche de tous les services et loisirs de la vie quotidienne (commerces, bars, restaurants...) et des principales facultés Lyon 3 et Lyon 2 ou bien encore de l'*INSEEC*, de *Sup de Pub* et de l'*EM Lyon*. Dans un quartier bien desservi, la résidence se trouve à quelques mètres de deux lignes de tramway.

FAC-HABITAT gère désormais 12 800 logements en France, répartis dans plus de 110 résidences. ■



Crédits photos : Jean FOTSO pour FAC-HABITAT



Étudiants : pour mieux manger, **pensez à explorer votre ville !**

Entre contraintes budgétaires, contraintes matérielles et géographiques, il n'est pas simple pour les étudiants de s'alimenter sainement. Comment changer la donne et prendre de bonnes habitudes ? Retour sur une enquête de terrain auprès de jeunes, de collectivités et d'acteurs du monde universitaire.

THE CONVERSATION



À chaque rentrée universitaire, nombreux sont les étudiants quittant le domicile familial pour se rapprocher de leur université ou de leur école.

Si cette décohabitation ne va pas forcément de pair avec une autonomie financière et s'opère de façon progressive, elle suppose de gérer son alimentation de façon indépendante. L'enjeu est majeur, avec un impact à court terme sur leurs performances académiques et à plus long terme sur leur santé.

Dans un environnement favorisant l'accès à la malbouffe, comment réussir à manger sainement quand on est étudiant ? À partir d'entretiens menés auprès d'étudiants décohabitants, de professionnels du territoire et du CROUS ainsi que des observations de terrain au sein d'une ville étudiante, voici quelques éléments de réponse.

[Bien s'alimenter quand on est étudiant, un chemin semé d'embûches](#)

Les contraintes des étudiants pour bien s'alimenter sont nombreuses.

Celles d'ordre financier ne cessent de croître, ce qui mène une partie d'entre eux à réduire les dépenses alimentaires, voire à recourir à l'aide alimentaire.

Les contraintes sont également géographiques et temporelles, les deux étant liées. En l'absence d'une offre répondant à leurs attentes et à leur budget, les étudiants sont amenés à chercher des magasins souvent éloignés. Les trajets pour se rendre dans le commerce alimentaire de leur choix peuvent être longs (en distance



et en temps) et demander une organisation compliquée (covoiturage, transports en commun). L'accès à des transports en commun efficaces devient primordial, surtout pour ceux ne disposant pas de véhicule.

De plus, les contraintes matérielles (petit frigo, cuisine réduite au strict minimum, manque de place de stockage) incitent les étudiants à limiter les achats d'aliments frais et à augmenter la fréquence des courses. Enfin, les contraintes sont également cognitives. Certains étudiants déclarent en effet manquer de connaissances pour distinguer un produit sain d'un produit qui l'est moins.

Pour limiter ces contraintes, l'idéal consisterait à disposer d'une offre de produits sains à proximité. Or, les quartiers étudiants correspondent souvent à des zones géographiques où les fast-foods et commerces alimentaires d'appoint sans fruits et légumes se trouvent en surnombre par rapport à l'offre saine. On parle à ce sujet de bourbiers alimentaires.

Les quartiers étudiants, une allure de bourbier alimentaire

Notre étude s'est intéressée à l'offre alimentaire située dans un rayon de 15 minutes à pied autour du domicile des étudiants interviewés. Nous avons d'une part recensé et observé les lieux existants. Et nous avons, d'autre part, interrogé les étudiants afin d'évaluer leurs perceptions et leurs comportements alimentaires.

Seuls les restaurants universitaires sont perçus comme offrant des repas équilibrés à un prix abordable dans leur environnement proche. Cependant, les files d'attente qui s'allongent depuis la mise en place du repas à 1€ pour les boursiers complexifient leur accès.

La restauration hors domicile est-elle composée essentiellement de fast-foods (burger, kebab, pizza, sandwicheries, tacos, etc.) ou de rares restaurants plus traditionnels peu adaptés

au budget des étudiants. En outre, peu d'universités proposent des salles où les étudiants pourraient apporter leurs repas faits maison. Toutes ces conditions les poussent à se tourner vers les offres alimentaires peu saines qui se multiplient dans leurs quartiers et autour des universités.

Concernant les courses, les étudiants associent les petits magasins à des prix élevés. Si, dans certains cas, leurs perceptions sont largement fondées, elles peuvent être aussi exagérées. Les observations confirment que les alternatives saines et abordables autour des campus ne sont pas faciles à découvrir. Les petites enseignes et les commerces spécialisés comme les boucheries proches des résidences étudiantes sont alors systématiquement évités, ou réservés aux courses très ponctuelles. Les « grosses courses » sont réalisées de façon hebdomadaire ou mensuelle dans les enseignes plus éloignées (discounter ou hypermarché).

Il ressort des entretiens une méconnaissance des étudiants au sujet des circuits courts et marchés de plein air. S'ils en connaissent les principes, ils n'ont pas identifié comment s'y rendre concrètement, alors qu'il en existe un certain nombre dans les quartiers étudiés.

Aussi, les étudiants désirant s'alimenter de façon saine en toute autonomie doivent faire l'effort et prendre le temps d'explorer leur quartier.

Pour bien manger en étant autonome, une solution : Explorer sa ville !

Notre étude a permis d'identifier quatre profils étudiants différents selon deux aspects : l'intérêt porté à l'alimentation saine (et les savoir-faire et savoirs qu'ils ont acquis à ce sujet) et l'intérêt porté à la ville (et la connaissance qu'ils en ont développée en termes d'organisation, de transport, d'offres). Chaque profil est associé à une stratégie principale d'approvisionnement alimentaire.

Stratégies alimentaires des étudiants dans la ville d'études

Les stratégies mises en place sont bien sûr liées à d'autres facteurs, celui du budget des étudiants étant primordial. Dans notre enquête, les étudiants s'appuyant essentiellement sur l'aide alimentaire et les repas du CROUS cherchent avant tout à limiter leurs dépenses. Pour la plupart d'entre eux, c'est parce qu'ils vivent une situation de précarité. Pour une autre part, il s'agit de limiter les dépenses alimentaires afin de s'octroyer d'autres plaisirs dans un domaine qui les intéresse davantage.

L'éloignement parental est un autre facteur important, car ne peuvent bénéficier d'un approvisionnement parental que les étudiants rentrant régulièrement au foyer familial. Les parents, en apportant les courses et en fournissant les boîtes hermétiques pour la semaine, permettent certes à leur progéniture de s'alimenter correctement, mais entravent de fait son autonomie alimentaire.

Il n'est donc pas facile pour les étudiants décohabitants d'accéder à une alimentation saine. En dehors d'un approvisionnement familial récurrent, il leur faut fournir des efforts pour acquérir à la fois des savoirs et savoir-faire liés à l'alimentation, mais aussi à la ville d'études.

Comment faire pour que les étudiants mangent mieux dans leur ville d'études ?

Les villes, qui bénéficient de la présence des étudiants sur leur territoire, doivent aujourd'hui réfléchir et agir pour répondre à leurs besoins. Des diagnostics de l'offre alimentaire au sein des quartiers étudiants permettraient, par les données collectées, de cibler des actions à réaliser auprès des gérants de commerce alimentaire comme des sensibilisations à l'alimentation saine, des formations en marketing pour améliorer leur connaissance

de la cible étudiante ainsi que des accompagnements pour les aider à promouvoir des choix sains (incitations financières, supports visuels) auprès des étudiants.

Les circuits courts et les marchés de plein air devraient aussi faire l'objet d'une communication afin de gagner en lisibilité auprès des étudiants. Une journée d'accueil des nouveaux étudiants dans la ville pourrait être organisée pour communiquer sur « les bons plans pour manger sainement » avec, à la clé, un coup de pouce financier sous forme de réduction ou de bon d'achat.

Les trajectoires des étudiants dans les villes doivent également être étudiées pour identifier les lieux de passage principaux (arrêt de tram ou bus, etc.) et y implanter des points de vente nomades afin de routiniser l'achat de fruits et légumes, de soupes, jus frais ou salades au lieu du snacking. Au-delà, c'est l'agréabilité des quartiers étudiants qui doit aussi être globalement repensée afin que les achats alimentaires y soient réalisés facilement, avec plaisir, dans le cadre de leurs déplacements quotidiens.

Aux étudiants, nous conseillons d'explorer au plus tôt leur quartier et leur ville afin de repérer les options d'alimentation saine. Les sites web et applications des villes leur permettront de repérer les marchés, épiceries bios et événements locaux en lien avec l'alimentation saine. La page Instagram de la ville devrait aussi regorger d'un tas d'informations leur permettant de se familiariser avec l'offre alimentaire. Le bureau de la vie étudiante de l'université, ainsi que les associations relatives à la transition écologique, sont aussi des ressources importantes pour leur permettre de connaître les aides à l'adoption d'une alimentation saine et abordable.

Enfin, lorsque certains d'entre eux seront devenus totalement autonomes, ils pourront jouer un rôle d'ambassadeur en partageant avec leurs camarades les bons plans pour s'alimenter sainement. Finalement, après quelques mois d'entraînement, ils auront développé des compétences cruciales comme la gestion de budget, la prise de décision, le sens de l'organisation ainsi qu'un soupçon de créativité. ■

Karine Garcia

the conversation : <https://theconversation.com/etudiants-pour-mieux-manger-pensez-a-explorer-votre-ville-239517>



■ **Adresse** : 19 rue Leconte de Lisle 75016 Paris ■ **E-mail** : redaction@universites-territoires.fr ■ **ISSN** : ISSN 2263-8431 ■
■ **Infos légales** : SARL Edition de revue et périodiques (5814Z) au capital de 1000 Euros immatriculée au RCS de Paris sous le numéro SIRET 843 009 267 00017 ■ **Directeur de la publication** : Philippe Campinchi [☎ 0674606274](tel:0674606274) ■ **Directeur de la rédaction** : Nicolas Delesque [☎ 0678391349](tel:0678391349) ■ **Création graphique** : Babette Stocker / Crouitch Conception ■ **Tarifs d'abonnements** : Individuel : 100 euros HT Institutionnel : 500 euros HT ■ **Parties prenantes** : Convention particulière ■ **Comité éditorial** : Nicolas Delesque, Philippe Campinchi, François Perrin, Jérôme Sturla (Afev), Pierre Yves Ollivier, Zoé Chalouin (Fnau), François Rio (Avuf), Orane Maquin (ESN) et Justine Crabouillet (SMERRA) ■ **Crédits photos et iconographies** : photo du Havre : Laurent Lachèvre - Partenaires - DR - Adobe Stock